

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BARTRES

VOTE A L'UNANIMITE

LA MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIES DE L'ENTREPRISE TOUPNOT

M. le Maire expose à l'assemblée :

Le 9 Janvier 2019, l'usine TOUPNOT, à Lourdes, a été victime d'un violent incendie qui a détruit une partie importante de ses locaux. Depuis, les salariés de l'entreprise sont dans l'incertitude quant à la réouverture du site et ne cachent pas leurs inquiétudes.

Le Conseil Municipal apporte son soutien aux salariés de l'entreprise Toupnot et le Conseil demande à la direction de l'entreprise et à ses partenaires institutionnels de trouver la meilleure des solutions au maintien de l'usine sur notre territoire.

L'entreprise agroalimentaire Toupnot a été fondée en 1932 à Lourdes. Elle fait aujourd'hui partie du groupe COFIGEO au sein duquel, de façon très spécifique, elle produit des boîtes de bœuf. Elle s'est également spécialisée dans la production de plats alimentaires propre à cette usine. La fermeture du site a impacté 76 salariés, sans compter une vingtaine d'intérimaires. Des salariés qui, au-delà de la sauvegarde de leur emploi dans un secteur de plus en plus soumis à une large part de précarité, se battent pour demeurer dans les Hautes-Pyrénées, où ils habitent avec leurs familles.

Depuis cette fermeture, les efforts engagés ont été axés de manière ferme et prioritaire sur la poursuite de l'activité de cette entreprise sur notre territoire, avec éventuellement une reconstruction de l'usine sur un autre site géographique plus adapté à accueillir les ateliers. Des propositions ont été formulées en ce sens par la Ville de Lourdes et la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

Après les premières annonces plutôt rassurantes venant des dirigeants de l'entreprise, les salariés ont aujourd'hui constaté un changement de discours qui laisse désormais planer le doute sur leur volonté de maintenir un site de production sur ce territoire.

Les salariés sont particulièrement inquiets et redoutent de perdre leur travail.

Le Conseil Municipal de Bartrès souhaite à ce titre leur témoigner de sa totale solidarité, envers eux comme envers leurs familles.

Le Conseil Municipal de Bartrès tient également à réaffirmer son engagement sans réserve pour le maintien de l'activité de l'entreprise Toupnot dans le bassin de vie du Pays de Lourdes.

Enfin, le Conseil Municipal de Bartrès, demande à la Direction de l'entreprise TOUPNOT de garder dans les Hautes-Pyrénées cette usine qui figure parmi les fleurons de l'industrie locale.

Le Maire,
Gérard CLAVE